

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2007

Les membres du conseil municipal, convoqués le 11 mai 2007 par Daniel MANDON, Maire, se sont réunis en séance à 21 h 00.

Absents excusés: M. ARNAUD Jean François avait donné procuration à Philippe MASSARDIER
Mme LECOQ Danièle avait donné procuration à Monique VIGOUROUX
M. QUIBLIER Sébastien
M. BASTY Jean Pierre
Mme CHALAND Andrée

Avant l'ouverture de la séance, le conseil municipal a observé une minute de silence en mémoire de Monsieur Antoine PLEynet, ancien adjoint récemment décédé. Au cours de ces mandats successifs, Monsieur PLEynet avait mis son ingéniosité au service de la collectivité en oeuvrant particulièrement pour l'amélioration du service des eaux et la modernisation des services techniques.

Il a ensuite été donné lecture du courrier de l'association «Terre des Hommes» qui remercie le personnel communal et les jeunes de la classe qui se sont mobilisés pour la collecte annuelle des vieux vêtements afin de soutenir des actions au Mali et en Inde.

VOIRIE 2007

Le conseil municipal est informé de l'attribution du marché de voirie à l'entreprise SCREG pour un montant de:

Lot 1: Voirie communale et rurale 159600 € H.T.

Lot 2: Parking zone artisanale 23359 € H.T.

Ces travaux seront réalisés au cours du mois de juin.

ACQUISITION ET CESSIION FONCIERE

L'assemblée autorise le Maire à acquérir auprès de la Société Lift Environnement la parcelle de terrain cadastrée sous le n° AI 316 derrière l'ancienne Usine FIMA, d'une superficie de 3617 m², au prix de 15 € H.T.

Le conseil autorise ensuite la cession d'une parcelle de 55 m² à détacher du terrain communal situé rue du Forez en limite de la propriété de Monsieur FAVIER. Ce terrain sera vendu au prix fixé par le Service des Domaines soit 40 € le m².

AFFAIRES SPORTIVES

♦ GESTION DES COURTS DE TENNIS:

Le conseil municipal approuve la convention avec le club de Tennis qui accepte de gérer la location des deux courts de tennis municipaux. En contrepartie, le club bénéficiera des recettes liées à cette location évaluée à 600 € /an.

♦ PROJET DE RENOVATION DU TERRAIN DE FOOTBALL STABILISE:

Une étude géotechnique a été commandée au bureau Labosport, organisme indépendant agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, afin de définir le projet de réhabilitation du terrain de football stabilisé.

Après réception de ce diagnostic, un maître d'œuvre sera désigné pour élaborer le programme en concertation avec le Club ASSGM et les différents utilisateurs.

♦ **MUR D'ESCALADE:**

Les travaux d'extension du mur d'escalade confiés à la Société Grimpomania sont programmés pour le mois de juillet 2007. La salle des sports sera donc indisponible pendant la durée du chantier.

AFFAIRES CULTURELLES

♦ **CINEMA JULES VERNE :**

Après deux années de fonctionnement, le Centre National de la Cinématographie vient d'attribuer officiellement le label «Art et Essai» à la salle de cinéma pour la qualité de sa programmation.

♦ **TARIFS COMPLEMENTAIRES :**

La grille des tarifs de l'Espace Jules Verne est complétée par une location à la demi-journée soit de 8h00 à 12h00, soit de 13h00 à 17h00 à demi-tarif. Un prix de 4 € est également voté pour une nouvelle catégorie de spectacles.

♦ **COMMISSION ANIMATION :**

Un premier bilan des quatorze animations mises en place au cours de l'année par la commission animation a été présenté au conseil municipal confirmant l'intérêt suscité par cette programmation.

QUESTIONS DIVERSES

Au cours de cette séance, le conseil municipal:

- autorise la cession de divers matériels usagés des services techniques pour un montant de 3900 €.
- fixe le montant de l'indemnité due à l'Indivision Courbon qui autorise le passage de la conduite d'interconnexion du réseau d'eau à 750 €.
- prend connaissance des plannings des bureaux de vote en vue des élections législatives des 10 et 17 juin 2007.
- autorise le recrutement d'un agent vacataire aux services techniques pour une durée de 3 mois.
- prend connaissance des premiers articles réalisés par la commission chargée de la réalisation du bulletin municipal et de la mise à jour du site internet de la commune.
- approuve le projet de remplacement du panneau de signalisation du village situé au lieudit «Hauteville» et retient la proposition de la Société Pic'Bois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 h 30.